

MINISTÈRE
DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE,
DES POSTES
ET DES TÉLÉGRAPHES.

Paris, le 24 avril 1900

EXPOSITION UNIVERSELLE
DE 1900.

CONGRÈS INTERNATIONAUX.

CONGRÈS International de 1900
D'ASSISTANCE PUBLIQUE et de BIENFAISANCE PRIVÉE,

Trésorier adjt : ERNEST JOLY

Paris, 7, rue Cambacérès

Monsieur et Cher Collègue,

En réponse à votre carte-litre par laquelle
vous me priez de faire encaisser chez vous la
cotisation de Membre adhérent du Congrès
International d'assistance publique et de
bienfaisance privée, je dois vous dire que, le
service de la poste n'acceptant pas de valeurs
à recouvrer pour l'étranger, je vous serais
très obligé de bien vouloir me faire vous-même
l'envoi de la somme de 20 francs en question.
À défaut d'un Mandat-Poste ou d'un Mandat-
Carte, vous pourriez m'adresser un chèque.

Veuillez agréer, Monsieur et Cher Collègue,
l'expression de mes sentiments dévoués.

Ernest Joly



UNIVERSIDAD
DE SALAMANCA